

# Le poids des Mots

Par **Emmanuel Vasseur**,

Gérontologue  
retraité ayant exercé  
en Maine-et-Loire,  
Loire-Atlantique  
et Vendée.



Lorsque survient "une diminution de l'autonomie" d'une personne âgée, l'épuisement de ses proches et des ressources du soutien à domicile, le choix se pose entre foyer logement (Ehpa : "établissement d'hébergement pour personnes âgées") et/ou maison de retraite (Ehpad : "établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes"). Des sigles de plus en plus utilisés dans le monde de la gérontologie. S'ils sont clairs pour les professionnels, pour l'usager "bénéficiaire" et sa famille choisir (??) cet hébergement, en fonction d'une autonomie conservée ou d'une dépendance reconnue, n'est jamais chose facile. De façon très réductrice, le candidat à l'Ehpad est trop souvent qualifié par le niveau du Gir (Groupe iso ressources)<sup>(1)</sup> en préalable à tout contact en vue de préparer son admission.

**S'il faut se réjouir de voir les professionnels, accueillants, financeurs**, utiliser les mêmes indicateurs (le Gir devient une sorte de "sésame ouvre-toi"), il peut être inquiétant de voir ainsi des instruments devenir de véritables idoles. J'entends par idoles des objets que l'on vénère comme des divinités jouissant du pouvoir de nuire, guérir, protéger et d'obtenir satisfaction des nécessités du moment. Je n'ose dire de ses désirs... car entrer en "hébergement" est rarement un désir en première intention.

La personne risque de disparaître derrière des chiffres, des résultats, des tests. À vouloir tout objectiver, on

risque d'oublier la singularité de la personne, son histoire ancienne ou même l'histoire récente qui motive (ou provoque) ce changement radical dans sa vie. Quitter son domicile, s'éloigner de ses proches ou s'en rapprocher, dans tous les cas il s'agit d'un ailleurs, qui parfois fait peur, par crainte de souffrir de la dépendance ou de la maladie.

En voulant tout objectiver, on risque d'oublier la singularité de la personne, son histoire.

Attentifs à toutes les composantes de ces démarches nous serons les témoins de la bienveillance que nous trouverons à l'arrivée dans "l'ailleurs".

De façon plus prosaïque, les obligations de rendre compte des dépenses peuvent conduire à perdre le sens de la relativité des indicateurs chiffrés. Nous risquons d'oublier de valoriser la rédaction d'un projet de vie personnalisé, la mise en œuvre d'un accompagnement adapté, aussi important que la prise en charge médicale, l'imagerie médicale, la biologie, le coût des médicaments.

Et pourtant. Il nous faut bien par esprit de justice répartir les moyens financiers que notre communauté de vie nous autorise à dépenser en faveur des "hébergés".

**Aucune grille ne remplacera totalement l'impression de satisfaction** donnée par l'usager et sa famille. La bonne santé du personnel est aussi un indicateur, car la conscience du soignant lui fait cruellement sentir les insuffisances de son travail.

Le poids des mots (des maux ?), le choc des photos (les images qui se forment dans notre pensée à l'idée d'avoir recours à ces établissements) ont leur importance. Le mot "foyer"

réchauffe, le mot "maison" a aussi son sens, "le retour à la maison" de l'enfant, de la jeune mère, du militaire...

**Rester sur le partage de la souffrance** risquerait de renforcer l'image négative de ces établissements. Nous inspirant de ce qui se fait déjà dans bon nombre d'entre eux, souhaitons que chaque démarche conduisant à un projet d'entrée en "hébergement", quel que soit le lieu de son élaboration, s'accompagne non seulement de la description des "pertes" motivant la demande, mais aussi de la description des "capacités restantes" de la personne, de ses goûts, de ses habitudes... Que la personne elle-même soit le plus souvent possible associée à ces démarches.

(1) Ndlr : cette grille nationale permet d'évaluer le degré de perte d'autonomie ou de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens. Et donc de définir le montant de l'Apa attribué.

## Échangeons nos idées !

Tous les mois retrouvez dans cette rubrique "Point de vue", la réflexion, l'analyse ou le simple constat posé par l'un des chroniqueurs collaborateurs à notre magazine. Des femmes et des hommes aux personnalités très différentes, aux parcours tout aussi hétérogènes, retraités ou non.

**Réagissez à leurs propos à travers notre courrier des lecteurs ou sur notre site internet [www.magazine-racines.fr](http://www.magazine-racines.fr) !**